

A

le Responsable de l'entreprise **BENSAID Mohamed**

Cité 651 lots N°100 Bormadia

Relizane

Mail : Amine1026@live.fr

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 11/2018 ayant pour objet la réalisation des travaux de Maintenance , Réhabilitation et Développement des Réseaux Téléphoniques Urbains et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°36 du 03/03/2019 relatif aux travaux de développement réseaux téléphoniques Urbains sis cité 450 Logts social Ouled Meziane , et la réception provisoire des travaux prononcée le 05/03/2020 avec réserves citées ci dessous :

- Manque Raccordement des fils de terre
- Manque Marquage T002 G5 et 7, T003 G1 , T001 G3 et 4
- Soudure Manchon 224² T001 à refaire
- Manque Médaillon T002 G1 et G2
- Manque fixation câble 14² colonne montante T001 G3
- Manque fixation câble 7² T003 G5

Pour cela , l'entreprise **BENSAID Mohamed** est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de procéder à la levée des réserves constatées et de remplir tous les engagements contractuels , dans un délais de huit (08) jours et ce conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
Boufedi Mohamed
BOUFEDI Mohamed